



# Des collectifs pour un audit citoyen de la dette publique de plus en plus nombreux....

*Dettes, austérité, croissance négative, économies..., pas un jour sans que les médias nous en parlent. Avec, à chaque fois, de nouvelles idées pas vraiment pour créer des emplois ou pour combattre la pauvreté mais plutôt pour réduire nos acquis : remise en question du système de liaison des salaires à l'index, volonté d'aligner le statut des employés sur celui des ouvriers, moins favorable pour les premiers, plan de révision des pensions.... Une autre idée a surgi : taxer les livrets d'épargne !*

## Crise de la dette

La crise des dettes souveraines est en réalité une crise provoquée par un système financier devenu fou. Non, l'Etat n'a pas jeté l'argent par les fenêtres et les Belges n'ont pas vécu au-dessus de leurs moyens, comme le prétendent certains économistes. Les dépenses publiques en pourcentage du PIB sont restées parfaitement stables ces trente dernières années (autour de 43 % du PIB). Pourquoi dès lors nous soumettre, nous et les autres populations européennes à des plans d'austérité ?

De plus en plus de citoyens s'interrogent et l'idée d'examiner plus attentivement la dette publique fait son chemin : d'où vient-elle ? Qui la détient ? Peut-on refuser de payer ?... D'autres l'ont fait avant nous en Amérique latine et en Europe. Ce sont ces expériences qui ont inspiré nombre de mouvements sociaux en Europe. En Grèce, pays le plus touché par les plans d'ajustement, le mouvement des indignés a débouché sur la mise en place de deux groupes centrés sur l'examen de la dette grecque. D'autres pays ont suivi : l'Espagne, le Portugal, l'Irlande, l'Italie, la France, la Belgique, l'Angleterre et même l'Allemagne.... chacun s'organisant à sa façon.

## L'exemple français...

En France, plus d'une centaine de collectifs pour un audit citoyen sont nés, répartis dans toutes les régions : Alsace, Aquitaine, Auvergne, Bourgogne, Basse-Normandie, Bretagne.... et plusieurs autres sont en voie de constitution. Ils apportent leur soutien aux élus locaux. Profitant du Congrès de l'Association des Maires de France, en novembre 2011, le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique au niveau

national s'est adressé à eux. Dans une lettre ouverte, il fait état des emprunts toxiques qu'ils ont parfois contractés avec des conséquences désastreuses sur beaucoup de leurs collectivités et établissements publics. Il dénonce l'absence de recherche de responsabilités et de solutions de la part de l'Etat. « Au contraire, alors que sous les injonctions de la BCE, des gouvernements européens et du FMI, des politiques d'austérité sont décidées dans la précipitation pour faire payer aux plus pauvres le prix d'une crise qu'ils n'ont pas causée, nombre de collectivités locales sont elles-mêmes prises à la gorge par des taux d'intérêt exorbitants. » (1) Le Collectif entend lancer un débat démocratique autour de la question de la dette et de sa légitimité et il enjoint les Maires à venir le rejoindre.

Plusieurs d'entre eux ont réagi positivement. Ainsi par exemple le Maire de la commune de Tarnos en Aquitaine qui déplore la difficulté pour les acteurs publics de trouver les crédits nécessaires à l'entretien et au développement des services publics locaux. Il pointe la responsabilité de Dexia et des banques « qui ont incité un grand nombre de collectivités, d'établissements publics, d'organismes de logement social et d'associations à financer leurs investissements au moyen de 'prêts structurés', construits sur des montages spéculatifs complexes dont le risque était supporté par les seuls emprunteurs. » Des prêts qui ont parfois augmenté de 25 %, contribuant considérablement à la dégradation de la situation financière. Le Conseil municipal a exprimé sa solidarité à l'égard des acteurs publics confrontés aux conséquences des pratiques douteuses des banquiers et adopté le label « Collectivité pour un audit citoyen », initié par le Collectif pour un audit citoyen de la dette publique. (2)

En France, Dexia Crédit Local (DCL) est le premier prêteur de l'économie locale. Il fait l'objet d'au moins 80 plaintes intentées par des collectivités locales en raison précisément des prêts toxiques. Trois jugements ont été rendus le 8 février 2013 par le Tribunal de Nanterre qui a condamné Dexia. La banque fait appel à ce jugement.

## La mobilisation se construit en Belgique...

Plusieurs communes belges ont elles aussi décidé de porter plainte contre les administrateurs du Holding communal de Dexia. Le 23 décembre 2011, le CADTM Belgique, ATTAC Bruxelles et ATTAC Liège ont introduit un recours devant le Conseil d'Etat afin d'annuler l'arrêté royal du 18 octobre 2011 octroyant une garantie d'Etat de 54,45 milliards d'euros à certains emprunts de Dexia SA et Dexia Crédit Local SA. « Ces 54,45 milliards de garantie de l'Etat belge pour Dexia en 2011 représentent 15 % du PIB de la Belgique alors que la garantie accordée par la France (32 milliards d'euros) pour ce sauvetage s'élève à un peu moins de 2 % de son PIB. »(3)

Outre ces plaintes, un collectif pour un audit citoyen de la dette en Belgique a vu le jour. Il a tenu sa première réunion en février dernier. Plus d'une vingtaine d'organisations y étaient représentées, soit au total une centaine de personnes. Une déclaration a été adoptée à l'issue de cette rencontre (4). Elle rappelle que le remboursement de la dette ne peut se faire au détriment des populations et de l'environnement. Si notre dette publique a augmenté, c'est à la suite de politiques qui ont contribué à enrichir une minorité et appauvrir la majorité de la population et les pouvoirs publics. C'est aussi en raison d'une crise économique provoquée par le monde financier et les choix opérés par l'Etat pour sauver les banques sans conditions.

Par contre, les mesures de rigueur budgétaire touchent tout le monde, en particulier les femmes, premières victimes de la précarité, du chômage et du recul des solidarités sociales. Ces mesures injustes

sont imposées par l'Europe de manière opaque. Dans le même temps, aucune régulation des banques n'a été mise en place depuis 2008 et les responsables de la crise demeurent impunis.

L'austérité n'est pas une fatalité et une autre Belgique et une autre Europe sont possibles.

## Un audit de la dette belge dans quel but?

Au fil des réponses aux questions : d'où vient la dette ? A-t-elle été contractée dans l'intérêt général ? Est-elle le résultat de l'explosion des dépenses publiques parmi lesquelles des dépenses sociales ? Quel montant d'intérêts a été payé et à quel taux ? Comment des dettes privées sont-elles devenues publiques ?, sera mis en évidence le pourquoi de la dette. Comme dans les pays qui ont servi de modèle, on risque fort de découvrir qu'elle n'a pas répondu à l'intérêt général. Elle pourra être considérée comme dette illégitime ne devant pas être mise à charge des populations. Cela signifie-t-il ne pas la rembourser ?

Des pays comme l'Equateur, l'Argentine ou la Russie, par exemple, ont montré qu'un pays peut cesser de rembourser la partie illégitime de sa dette sans que tous les malheurs du monde ne s'abattent sur lui. Ainsi l'Argentine n'est-elle pas isolée au plan international, elle fait même partie du G20 ! « Nombreux sont les arguments qui montrent qu'une grande partie de la dette publique belge peut être considérée comme illégitime, déclare Olivier Bonfond, économiste. Cette illégitimité justifie pleinement le refus de paiement et la mise en place d'un moratoire (avec gel des intérêts) sur le remboursement de la dette. » (3) Mais ni le gouvernement belge ni les autres gouvernements européens ne semblent aller jusqu'ici dans cette direction.

Pourtant, ils devront bien finir par entendre la colère des populations qui ne veulent pas de l'austérité imposée et d'une soumission au monde financier. Elles le disent de multiples façons. L'une d'elles est leur implication de plus en plus grande dans les collectifs pour un audit citoyen de la dette publique. Espérons que les gouvernements européens auront à un moment le courage de rompre avec la logique néo-libérale et de remettre les populations au cœur de leurs préoccupations et de leurs actions. La tâche sera rude. Mais « ce combat n'en est pas moins fondamental si l'on veut poser les bases d'un autre monde socialement juste et respectueux de la nature. » (3)

Anne Vanhese, journaliste à l'ACRF – Plein soleil

- (1) Lettre ouverte du Collectif pour un audit de la dette publique aux Maires de France, [www.audit-citoyen.org](http://www.audit-citoyen.org)
- (2) Motion pour un audit de la dette publique et la mise en place d'un service public de financement des collectivités locales, 2012-04-75-CAB, Tarnos, 03/04/2012.
- (3) Olivier Bonfond, Et si on arrêta de payer ?, Coédition Ade/CADTM/CEPAG, 2012.
- (4) Compte-rendu de la réunion du 19 février 2013 sur l'audit citoyen de la dette.

---

*Cette analyse est disponible en format PDF sur notre site Internet*  
[www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses\\_2012](http://www.acrf.be/Publications/Analyses/Analyses_2012)

*L'ACRF souhaite que les informations qu'elle publie soient diffusées et reproduites.  
Toutefois, n'oubliez pas dans ce cas de mentionner la source et de nous transmettre copie de la  
publication. Merci !*

---

**ACTION CHRETIENNE RURALE DES FEMMES**

**ACRF - ASBL**

Rue Maurice Jaumain, 15 B-5330 Assesse

Editrice responsable : Léonie Gérard

www.acrf.be – [contact@acrf.be](mailto:contact@acrf.be)



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES



Avec le soutien  
de la Fédération Wallonie - Bruxelles